

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

14^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme

*2^{ème} Droit de réponse de Monsieur Omar Hilale,
Ambassadeur, Représentant Permanent*

A l'intervention de la délégation algérienne

*Au titre du débat général sur le point 4 relatif aux situations qui
requièrent l'attention du Conseil des Droits de l'Homme*

Genève, le 09 juin 2010

Monsieur le Président

La vulgate passéiste de l'Algérie au sujet de l'autodétermination a déjà causé la stagnation du processus de l'édification du Maghreb, depuis plusieurs années au grand désespoir des peuples de cette région. Cette même obstination est également à l'origine de la fermeture des frontières maroco-algériennes, depuis presque deux décennies. L'Algérie conditionnant sa réouverture à son lubie pour l'autodétermination.

Mais le plus grave c'est que cette politique d'obstruction à toute solution politique autre que celle souhaitée par Alger, fait le lit du terrorisme international et favorise la progression rampante d'Al-Qaeda dans la région sahélo-saharienne.

Ma délégation avait, en mars dernier, alerté le Conseil des Droits de l'Homme des risques liés à la prolifération des réseaux terroristes le long de la bande sahélo-saharienne causée par le blocage du règlement politique du différend régional sur la marocanité du sahara. Elle avait, à l'époque, cité le rapport de l'Institut américain POTOMAC de janvier 2010 qui confirme la réalité et l'ampleur de la menace terroriste du Sahara et son impact sur la sécurité et la stabilité des Etats de la région.

Aujourd'hui, ma délégation souhaite partager avec le Conseil des Droits de l'Homme quelques conclusions du rapport du « Centre Européen d'Intelligence Stratégique et de Sécurité » publié le mois dernier sur « le polisarario et le développement du terrorisme au Sahel ».

Ce rapport précise que « la récente mutation de la menace terroriste en Afrique du Nord - notamment depuis l'allégeance du GSPC à la mouvance d'Oussama Ben Laden lors de la création, en janvier 2007, de l'AQMI - donne au Conflit du Sahara, localisé en plein cœur de cette zone d'instabilité, une dimension toute particulière qui en fait un enjeu sécuritaire majeur ».

Le rapport ajoute qu' « au centre de cette préoccupation, on trouve le polisarario, mouvement indépendantiste armé » qui « profite de sa position privilégiée dans une région échappant au contrôle des Etats pour s'enrichir en participant au trafic d'armes ».

Il souligne également que « Cette faillite aussi bien morale qu'économique du Polisario, qui n'est pas nouvelle mais qui a été accélérée par le cessez-le-feu de 1991 et la fin de la Guerre froide, a permis à un nombre important de Sahraouis de prendre conscience du caractère vain de la lutte indépendantiste ».

Aussi, conclut-il que « si, comme on le sait, de nombreux anciens cadres du Polisario ont rompu avec le mouvement, préférant l'exil vers l'Espagne, le Maroc ou la Mauritanie, les Sahraouis les plus jeunes et/ou les plus modestes partageant ce constat d'échec ont également cherché à s'émanciper ».

Cependant et si heureusement, notre région ne subit pas que des développements inquiétants. Elle vient, depuis un mois et demi, d'enregistrer la fuite de plus de 600 jeunes, femmes et enfants des camps de Tindouf vers le Maroc. Ils ont choisi le retour à la mère patrie au lieu de continuer à servir d'alibi pour l'agenda politique algérien ou de devenir des supplétifs d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique. Contre le désespoir ou le terrorisme, ils ont opté pour la liberté. Démentant ainsi par leur ralliement les allégations fallacieuses de l'Algérie sur la situation des droits de l'Homme au Sahara marocain.

Je vous remercie Monsieur le Président.